

Image not found or type unknown



# Action du Syndicat des copropriétaires et parties privatives

publié le 25/11/2011, vu 1024 fois, Auteur : [Me DUVERNEY PRET](#)

## Action du Syndicat des copropriétaires et parties privatives

**La Cour de cassation a approuvée la cour d'appel qui a retenu les désordres affectant les jardinières, carrelages et étanchéité de terrasse étaient collectifs et que le syndicat des copropriétaires était recevable à agir pour leur réparation.**

Cass. 3e civ., 7 sept. 2011, n° 09-70.993, FS-P+B : JurisData n° 2011-018185